

Soyons tous CONSOM ACTEURS

TRAVAUX SUR LE SITE DE DGA MAÎTRISE DE L'INFORMATION

Bassins d'orage

Les 3 bassins principaux et un 4^e bassin plus petit ont une capacité de 4 500m³.

- ◆ Ils permettent de retenir les eaux de pluie pour éviter qu'elles ne se déversent brutalement dans la Vilaine et n'occasionnent des crues. C'est une obligation légale.
- ◆ Ils favorisent aussi la décantation à la source des matières en suspension et réduisent ainsi l'envasement des rivières.
- ◆ En sortie de bassin un désembourbeur piège les huiles et hydrocarbures qu'incidents et eaux d'incendies pourraient apporter.



Les bâtiments

- ◆ réalisés pour accueillir les nouvelles activités sont construits selon les prescriptions HQE (haute qualité environnementale).
- ◆ un programme de réhabilitation des autres bâtiments se met en place, il concernera en priorité l'isolation des façades.

